AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Mesurer le travail agricole

De l'enregistrement à la reconstitution analytique

A. LACROIX
A. MOLLARD

Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 20, 1991

Mesurer le travail agricole constitue – aux dires des statisticiens, des économistes ou des sociologues ruraux – une entreprise réputée difficile[1]. En effet, les spécificités de l'agriculture, et notamment la complexité de la notion de travail dans ce secteur, l'irrégularité de l'activité, la diversité de l'engagement des actifs et des types d'exploitations ... constitueraient des obstacles importants. Elles impliqueraient, plus que pour toute autre branche, le recours à une méthode fiable qui permette un suivi tout au long de l'année. Et les chercheurs, les agents d'encadrement de l'agriculture, les agriculteurs eux-mêmes, conviennent souvent que seul l'enregistrement permet d'évaluer correctement le travail fourni par la famille agricole. C'est le parti que défendent Brangeon, Jégouzo et Roze (1989) et cet article fait écho à leur point de vue[2].

Ce point de vue, bien qu'il soit largement répandu, mérite tout de même quelques interrogations : les spécificités de l'agriculture sont-elles importantes au point de justifier une démarche, elle aussi spécifique ? L'enregistrement est-il vraiment le seul moyen de mesurer le travail agricole ?

L'argumentaire habituel se focalise sur deux aspects différents : les caractéristiques particulières du travail indépendant et celles de l'objet du travail agricole lui-même.

Il est vrai que, pour les indépendants, la durée du travail n'est pas connue *a priori* : aucune législation ne la détermine, elle varie suivant les exigences ponctuelles, saisonnières ... ou même le bon vouloir du travailleur. Bref, contrairement au temps de travail d'un salarié, celui d'un agriculteur ne peut être constaté qu'*a posteriori*. De plus, la confusion entre lieu de vie et lieu de travail rend les limites entre travail et non-travail très flexibles. Enfin, l'objet de travail, c'est-à-dire la matière vivante, dicte un certain nombre de contraintes et d'irrégularités : périodes d'intervention ou de surveillance, saisonnalité, aléa ... qui accentuent encore cette flexibilité du travail.

Cependant, ces particularités ne doivent pas être exagérées, notamment en mettant en regard une image caricaturale du travail salarié. En effet, certaines activités comme le bâtiment peuvent connaître des variations saisonnières tout aussi importantes que celles du travail agricole. De même, bien que le temps de travail des salariés diminue régulièrement, d'une manière qui paraît imperméable à la conjoncture, Durieux (1970) et Tahar (1985) ont montré qu'il constitue, tout au moins jusqu'à la fin

[1] Au SCEES, on considère que la mesure par l'UTA reste encore la méthode la plus adaptée. A l'INSEE, on exclut, presque mécaniquement (ou institutionnellement), l'agriculture des enquêtes ayant trait, de près ou de loin, au travail. Les chercheurs, économistes ou sociologues (Rambaud, 1969 ; Barthez, 1982 ; Reboul, 1984) ..., ont le plus souvent mis en avant les particularités de l'activité agricole.

[2] Achevé en juillet 1990, cet article rend compte des résultats méthodologiques d'une recherche que nous avons menée entre 1984 et 1988 sur les déterminants économiques des conditions de travail des agriculteurs (Jean, Lacroix, Maamoun, Mollard, 1988 ; Lacroix, Mollard, 1990-a). Ceux-ci sont exposés de manière beaucoup plus détaillée dans Lacroix, Mollard (1989).

des années 60, un facteur d'adaptation conjoncturelle aux niveaux de production et d'emploi. De plus, la contrainte hiérarchique qui pèse sur le salarié ne signifie pas qu'il est privé de toute autonomie ; il module lui aussi la durée de son travail, ne serait-ce que par le biais des pauses, de l'absentéisme ou des heures supplémentaires.

En outre, les spécifités agricoles tendent malgré tout à s'estomper. Le mouvement de spécialisation des exploitations rend plus facile et moins arbitraire l'établissement d'une barrière entre travail et non-travail[3]. Le mode de vie paysan s'imprègne de plus en plus de celui des urbains et des salariés : les jeunes agriculteurs se donnent des horaires et leurs journées de travail sont de moins en moins élastiques, de plus en plus limitées *a priori*.

Bref, aujourd'hui les traits du travail agricole justifieraient beaucoup moins le recours à un appareil d'observation particulier et, de surcroît, difficile à mettre en œuvre.

Tel est le débat qui sous-tend cet article et qui, d'une certaine manière, rejoint, à propos du travail, le débat sur la spécificité de l'économie rurale. L'enregistrement, malgré sa fiabilité et sa bonne réputation, n'est pas indemne de tout défaut, et notamment il ne peut avoir qu'une portée limitée. Par contre, la méthode déclarative, méthode généralisable par excellence, conduit à des résultats satisfaisants, même pour l'agriculture. Mais elle reste fragile car elle ne cerne que le travail hebdomadaire et ne permet guère pour l'instant, malgré les tentatives de l'INSEE, d'appréhender de manière satisfaisante le temps de travail annuel. Pour pallier ces lacunes, il faut mettre au point une méthode plus riche en informations, intermédiaire entre l'enregistrement et la déclaration, la **reconstitution analytique**. Ces trois points seront abordés successivement.

L'ENREGISTREMENT : UNE MÉTHODE FIABLE MAIS LIMITÉE

La fiabilité d'une méthode est évidemment fonction du nombre d'informations collectées par rapport à l'ampleur de la période observée. De ce fait, l'enregistrement est la méthode la plus fiable pour évaluer la durée du travail[4] puisqu'il consiste à noter, chaque jour, le temps consacré au travail professionnel[5]. Les autres méthodes, dites méthodes

(3) Au fur et à mesure que cette barrière prenait consistance, on a vu évoluer la définition du travail agricole donnée par le SCEES. Depuis 1955, celle-ci s'élabore peu à peu en référence aux autres professions, en opérant par réductions sucessives.

(4) Si l'on excepte le chronométrage qui n'est jamais utilisé pour calculer une durée de travail, mais seulement pour mesurer des travaux précis et restreints.

(5) D'ailleurs, dans cet article, il nous servira d'étalon pour apprécier la fiabilité des autres méthodes.

déclaratives, ne reposent, elles, que sur une ou deux questions visant à évaluer rétrospectivement le travail effectué au cours d'une période donnée.

Mais il y a différentes façons d'enregistrer. Selon le nombre de journées observées, on différencie les enregistrements exhaustifs, c'est-à-dire ceux qui sont pratiqués tout au long de l'année, des extrapolations d'enregistrement effectuées moyennant quelques hypothèses sur la représentativité des journées enregistrées. Selon l'importance des informations collectées quotidiennement, on distingue le budget-temps, le budget-travail et le relevé simplifié. Le premier décrit toutes les activités qui se succèdent sur vingt-quatre heures, celles relevant du travail étant triées *a posteriori* par les enquêteurs ; le second ne détaille que les activités professionnelles ; le troisième est effectué chaque jour ou même chaque semaine et n'enregistre que le temps total passé au travail.

Bien évidemment, la précision de chacune de ces modalités d'enregistrement n'est pas la même : l'enregistrement exhaustif et le budget-temps sont beaucoup plus fiables que l'extrapolation et le simple relevé hebdomadaire. D'ailleurs, rien ne permet de différencier véritablement celui-ci de la méthode déclarative effectuée pour une semaine de référence.

Un risque de subjectivité

L'enregistrement, malgré sa réputation de fiabilité, peut être entaché de subjectivité tout comme les autres méthodes. En effet, il est réalisé par l'enquêté lui-même, qui n'est pas à l'abri de tout risque d'erreurs. Selon Brangeon, Jégouzo et Roze, ces erreurs peuvent avoir trois origines : le manque de sincérité, le manque d'attention et/ou de mémoire et la réticence à écrire (1989, p. 53). Mais on peut aller plus loin.

Enregistrer son travail peut constituer aussi, d'un certain point de vue, un exercice projectif par lequel on peut être tenté de "corriger" ses horaires pour renvoyer une "bonne" image de soi-même. En outre, cette méthode contraint à des réductions, et cela, quelle que soit la modalité à laquelle on a recours. Elle incite à une présentation simplifiée des activités, articulée autour d'un certain nombre de rubriques qui apparaissent avec plus ou moins d'évidence et qui correspondent au système de représentation du répondant. Les distorsions dues à cet effet de réduction s'avèrent plus particulièrement dommageables dans le cas de la mesure du travail des femmes qui mêlent activités domestiques et professionnelles.

Ainsi, ne sont pas signalées les mini-activités qui peuvent relever du travail : téléphoner, lire un article technique ou le courrier ... et, à l'inverse, les petites pauses : fumer, boire, discuter ... ne sont pas décomptées. De plus, les activités sont ramenées à des rubriques monochrones ce

qui pose le problème du cumul d'occupations[6]. Cela tend à éliminer une partie des activités intellectuelles qui se déroulent en même temps que les activités manuelles. En somme, l'enregistrement étant réalisé pour des blocs de travaux successifs, les petites pauses effectuées lors de leur exécution ou du passage d'une tâche à une autre ne sont pas décomptées. Le temps de travail enregistré est donc un temps de présence au travail et non un temps de travail effectif. Et les tâches qui se déroulent en dehors de ce temps de présence risquent d'être oubliées lors de l'enregistrement. Ces imprécisions ne sont pas de même ampleur selon les procédures d'enregistrement retenues : elles s'avèrent plus importantes dans le cas des budgets-travail que dans celui des budgets-temps.

Toutefois, imprécision et subjectivité constituent des défauts de second ordre, au regard des problèmes de mise en œuvre de cette méthode, notamment de son coût et de l'échantillon auquel elle peut s'appliquer.

Un coût élevé

Pour atteindre le degré de fiabilité qu'il autorise, l'enregistrement doit être pratiqué tout au long de l'année ou sur un nombre suffisant de journées[7] et cela s'avère très astreignant et très lourd.

De ce fait, l'enregistrement est une méthode coûteuse : il implique un suivi par les enquêteurs sur un an, un traitement de très nombreuses données, compte tenu du détail de l'information recueillie, et, très souvent, un dédommagement des enquêtés[8]. Ce type d'enquête ne peut donc être réalisé que ponctuellement et sur des échantillons restreints. Il ne permet que très rarement de nourrir des comparaisons dans le temps.

---

(6) Guilbert, Lowitt et Creusen (1965) ont montré l'importance des cumuls d'activité : 3,71 heures, en moyenne, sur 24 heures pour les couples. Mais ils montrent aussi que ces cumuls concernent, pour l'essentiel, des activités hors travail : en effet, ce sont des temps de repos, loisirs, activités ménagères, soins aux enfants, transports ... qui se combinent. Ils soulignent, toutefois, que la notation de ces cumuls n'écarte pas tous risques de subjectivité et que celle-ci est inhérente à la méthode.

(7) Nous avons constaté (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 62-65), que les extrapolations d'enregistrement (Steinmann, Matasci-Brüngger, 1978), (Brangeon, Jégouzo, Roze, 1989) conduisent à des résultats supérieurs à ceux issus d'enregistrements exhaustifs (Wernisch, 1978 ; Schulz-Borck, Günther, 1985). Aussi conviendrait-il de déterminer plus précisément le nombre de jours qui doivent être enregistrés, c'est-à-dire un "taux de sondage" statistiquement acceptable pour approcher la durée annuelle.

(8) Ainsi, le coût de l'enregistrement de 150 jours de travail dans 111 exploitations du Finistère (Brangeon, Jégouzo et Roze, 1989) a été équivalent à celui du RICA et estimé quatre fois plus important que celui de notre enquête Pan'agri pour 700 exploitations réparties dans toute la France, ce qui représente un écart de 1 à 25 sur le coût unitaire...

Certes, l'INSEE a renouvelé, en 1985-86, ses "emplois du temps" de 1974-75 et peut donc suivre l'évolution sur une dizaine d'années des différentes activités enregistrées par un échantillon de Français. Mais il ne s'agit pas des activités d'une année. En effet, pour éviter l'astreinte d'un nombre trop important de journées enregistrées par l'enquêté, l'INSEE a préféré augmenter la dimension de l'échantillon (16 000 personnes, dont 600 agriculteurs et agricultrices), limiter l'enregistrement à une seule journée par personne, et en répartir les observations pour chaque jour de la semaine tout au long de l'année (sauf 15 jours en août et 15 en décembre). Il s'agit donc tout au plus d'une semaine-type.

Des biais statistiques possibles

Dans le cas d'enregistrements portant sur plusieurs journées – et *a fortiori* dans le cas d'enregistrements exhaustifs – l'effort demandé aux enquêtés est si important qu'il ne peut être accepté que par des personnes très motivées, donc volontaires. Et ceci introduit un biais statistique. En effet, le volontariat garantit plutôt une bonne qualité des résultats mais il tend à les fausser en les tirant vers le bas. De fait, les agriculteurs qui acceptent spontanément d'enregistrer leur travail sont, en général, ceux qui y ont déjà réfléchi et cherché à en limiter la durée en le rationalisant[9].

Astreignant pour les enquêtés, coûteux pour celui qui en prend l'initiative, l'enregistrement ne peut donc concerner que des populations limitées et non représentatives. Aussi ne permet-il guère d'étayer des comparaisons de temps de travail entre différentes catégories d'agriculteurs ou avec d'autres groupes socio-professionnels.

En somme, l'enregistrement s'avère une méthode tout à fait paradoxale : il fouille les journées de travail dans le détail – cinq minutes par cinq minutes pendant vingt-quatre heures – et par ce biais assure sa fiabilité, mais ne permet pas suffisamment de recul pour établir la portée de ses résultats et en garantir l'exploitation statistique. Il ne permet pas non plus le croisement d'un grand nombre de variables entre elles et n'aboutit qu'à un nombre limité d'informations. De ce fait, il interdit une connaissance de portée plus générale sur la durée du travail des agriculteurs et ses déterminants. La montagne accouche d'une souris ...

La méthode déclarative permet de pallier cette lacune : elle est applicable à des populations statistiquement importantes. Par contre, le problème est de savoir quel degré de précision elle permet d'atteindre dans l'évaluation de la durée du travail.

---

(9) C'est exactement le résultat auquel nous sommes parvenus pour établir les budgets-travail de 40 agriculteurs et agricultrices, volontaires et bénévoles, réalisés pendant les 366 jours de 1984, dans l'Ouest de la France. Leur temps de travail est inférieur de près de 20 % à celui de leurs homologues de notre enquête Pan'agri.

LA DÉCLARATION : UNE MÉTHODE FIABLE ET GÉNÉRALISABLE

La méthode déclarative correspond à un questionnement simple et unique sur la durée du travail qui appelle une réponse spontanée et globale. Ce questionnement peut concerner soit une période générale et abstraite (dans ce cas on demande à l'enquêté de déclarer une durée habituelle) soit une période de référence précise (est alors visée une durée effective de travail).

L'approche du travail par le biais de l'unité-travailleur annuelle (UTA), qui est utilisée par la statistique agricole, est souvent assimilée à cette méthode et, comme elle fait l'objet de nombreuses critiques, elle tend à la discréditer.

L'approche conventionnelle de l'UTA

Le calcul du nombre d'UTA devrait reposer sur l'appréhension de la durée habituelle de travail. Mais, en fin de compte, l'enquêteur du SCEES ou du RICA ne cherche pas à connaître celle-ci, et demande à la personne interrogée de se positionner par rapport à un travail à temps complet. Cette référence introduit des biais importants, tenant au principe de plafonnement (39 heures ou plus) et au fait qu'en agriculture, le temps complet est une notion floue et non homogène (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 34-39). La démarche est donc très différente de celle de l'enquête "emploi" qui tente d'évaluer le nombre d'heures de travail effectuées habituellement par semaine ou au cours d'une semaine précise de l'année, dite "de référence". En fait, l'UTA constitue davantage une approche conventionnelle du taux d'emploi en agriculture qu'une mesure du temps de travail[10] et c'est sans doute avec quelque exagération que le SCEES parle de durée du travail ou de quantité de travail fourni aux exploitations quand il présente le nombre d'UTA.

Enquêtes "emploi" : des résultats plausibles

Pariant sur la mémoire et l'objectivité de l'individu interrogé, la déclaration est souvent critiquée pour son imprécision, ses risques de subjectivité et ses réponses stéréotypées. Pourtant, la confrontation des résultats de deux enquêtes de l'INSEE tend à infirmer cette critique : les exploitants déclarent 58,6 heures de travail habituel par semaine dans l'enquête "emploi" de 1986, tandis que les enregistrements réalisés dans l'enquête "emplois du temps" de 1985-86 indiquent, pour une popula-

[10] Une preuve supplémentaire : depuis 1955, cette convention évolue de façon parallèle à la durée du travail des salariés à temps complet (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 28-34).

tion comparable, 57,75 heures hebdomadaires[11], soit un écart de 1,5 % seulement. Cependant, parmi les agriculteurs interrogés dans l'enquête "emploi", plus de 40 % sont incapables d'évaluer leur durée habituelle de travail. Cette proportion est du même ordre chez tous les travailleurs indépendants pour qui la durée du travail n'est pas connue *a priori* comme chez les salariés.

En outre, la référence à une semaine très proche de la mémoire de l'enquêté – la semaine précédant l'enquête – permet d'obtenir des réponses plus nombreuses, mais aussi plus précises : elles n'apparaissent guère stéréotypées et leur éventail est large, bien que l'on note une attirance certaine pour les chiffres ronds (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 76-77).

Au total donc, la méthode déclarative s'avère beaucoup plus précise et plus objective qu'on ne le dit habituellement et ceci vraisemblablement parce qu'elle est, en général, appliquée à des populations larges et représentatives, d'une grande fiabilité statistique.

Une mise en œuvre facile

Du fait que cette méthode se résume à une ou deux questions, elle est souple, rapide et de faible coût ; elle peut donc s'adresser à des échantillons importants et être renouvelée périodiquement. Il s'agit-là des deux principaux atouts de l'enquête "emploi".

Cette enquête est effectuée auprès de 60 000 personnes, représentatives de l'ensemble de la population active française (cf. encadré). Elle permet donc de procéder à des comparaisons entre les différentes catégories socio-professionnelles et notamment de situer le temps de travail des agriculteurs par rapport à celui des salariés et des autres travailleurs indépendants. Les résultats présentés ci-dessous en témoignent.

Tableau 1. Le temps de travail hebdomadaire : un point de repère en 1987

	Non-salariés	Salariés
Agriculture	49,8	37,8
Bâtiment, génie civil et agricole	42,5	37,7
Commerce	48,1	36,8
Hôtels, cafés, restaurants	60,8	37,5
Ensemble des branches	48,1	34,9

Source : INSEE, enquête "emploi", durée hebdomadaire effective d'une semaine de mars (données redressées), actifs à temps complet et à temps partiel

Unité : heures et centièmes d'heure

[11] Calcul effectué à partir des données communiquées par C. Roy (1988).

L'ENQUÊTE "EMPLOI" ET LA DUREE DU TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Les agriculteurs interrogés

L'objectif de l'enquête "emploi" n'est pas principalement d'évaluer la durée du travail ; l'INSEE l'utilise surtout pour analyser l'évolution de la population active française et notamment celle du chômage. Son attention se porte donc sur les individus, et non sur les entreprises. Parmi les individus enquêtés sont considérés comme actifs, toutes les personnes âgées de plus de 15 ans, qu'elles se déclarent actives ou non, pourvu qu'elles effectuent un travail d'au moins une heure pendant la semaine de référence. Ces actifs, dits occupés, sont ensuite ventilés dans les catégories socio-professionnelles selon leur profession principale.

Rappelons aussi que cette catégorie englobe les exploitants-forestiers, et, depuis 1982, les patrons-pêcheurs, les entrepreneurs de travaux agricoles à façon (moins de 10 salariés). Toutefois, l'effectif total de ces trois professions est marginal (2,3 % de l'ensemble des agriculteurs-exploitants en 1985).

Au total, les agriculteurs interrogés lors de l'enquête "emploi" – de 7 000 à 4 400 entre 1970 et 1987 – sont représentatifs de ceux dont l'activité agricole est principale . Cette population est plus restreinte que celle des exploitations à temps complet du SCEES et correspond à une agriculture plus professionnelle.

Fiabilité de l'évolution

L'évolution de la durée effective que met en évidence cette enquête est-elle fiable, des biais ne s'introduisent-ils pas dans les séries observées, et les tendances constatées sont-elles significatives ?

Notons tout d'abord que les agriculteurs-exploitants, contrairement à beaucoup d'autres catégories socio-professionnelles, ont été très peu affectés par les changements de définitions et de nomenclatures survenus en 1975 et 1982, de telle sorte qu'il n'y a pas de rupture de série depuis l'origine.

Il n'y a pas non plus de déformation sensible de la structure de l'échantillon qui puisse expliquer par elle-même les résultats. Dans la structure de l'échantillon, certains critères sont assez stables comme par exemple l'orientation des productions. On note cependant, par rapport aux sources exhaustives, quelques modifications dans la proportion des différentes catégories d'actifs : un nombre un peu plus élevé de femmes – leur activité professionnelle étant mieux reconnue, elles déclarent plus volontiers leur travail effectif – et un tassement de l'importance des agriculteurs à temps complet lié au phénomène précédent. On observe enfin un gonflement des chefs d'exploitation au détriment des aides familiaux. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un simple déplacement dû à la reconnaissance du statut des femmes et dont nous avons vérifié qu'il avait peu d'effet. Dans les deux premiers cas, les courbes redressées accentueraient les tendances que nous avons dégagées.

Le problème principal de l'enquête "emploi" est en réalité le risque de subjectivité et d'imprécision qui serait inhérent à la méthode déclarative. Mais, les "pics" de 1975 et 1982 constituent une preuve *a contrario* de la sensibilité de l'information recueillie. Ces années-là, en effet, du fait du Recensement général de la population, l'enquête s'était déroulée en avril-mai, période de gros travaux pour un grand nombre d'exploitants, ce qui explique sans doute la durée plus élevée qui était déclarée.

L'influence du mois de mars est attestée par la comparaison avec d'autres sources comme notre enquête Pan'agri. Celles-ci montrent que le mois de mars constitue en moyenne une période un peu plus creuse que les autres dans le calendrier de travail agricole, et ceci, quelle que soit l'orientation de la production. Ainsi, dans l'enquête Pan'agri, l'écart est de trois heures par semaine pour les chefs d'exploitation en 1984, par rapport à la durée hebdomadaire moyenne dans l'année. Y aurait-il alors une influence significative du climat qui biaise les évolutions constatées ? En fait, cette hypothèse ne résiste pas aux vérifications précises que nous avons faites et la courbe ne présente pas le caractère aléatoire et en "dents de scie" qu'impliquerait une telle influence.

Pour toutes ces raisons, il semble très peu probable que la progression constatée de la durée hebdomadaire puisse refléter purement et simplement une évolution des marges d'erreur ; elle a toute chance, au contraire, d'être significative.

Ce tableau compare les actifs agricoles aux actifs des branches où la proportion de non-salariés est la plus importante et met en évidence que les agriculteurs travaillent environ deux heures de plus que la moyenne des indépendants[12]. Cependant ils marquent fortement les résultats de ce groupe social puisqu'ils représentent plus du tiers de son effectif. Notons aussi que cet écart serait vraisemblablement plus important sur l'année puisque le mois de mars est une période où les agriculteurs travaillent moins (Lacroix, Mollard, 1990-a, p. 62).

Tout comme les autres indépendants, ils travaillent nettement plus que leurs salariés. Certes, le fait d'être son propre patron accroît les contraintes, tend à diminuer l'importance des temps libres et à expliquer une durée de travail plus longue. Mais les caractéristiques du travail indépendant : l'absence de rapport hiérarchique, la confusion entre lieu de vie et lieu de travail ... incitent peut-être à un rythme de travail moins intense.

Une approche dynamique

La méthode déclarative présente un autre avantage : elle est suffisamment légère pour être mise en œuvre périodiquement et ainsi permettre une approche dynamique de la durée du travail. Dans l'enquête "emploi", la durée effective est appréhendée chaque année dans les mêmes conditions depuis 1968. Ceci permet donc d'en retracer l'évolution[13].

Entre 1970 et 1987, la durée hebdomadaire de travail des agriculteurs s'est accrue d'environ trois heures. Et ce résultat fait contraste avec ceux des autres catégories sociales.

Le fossé se creuse entre les agriculteurs et l'ensemble des salariés : en 1970, les premiers travaillent environ 11 heures de plus par semaine que les seconds ; en 1987, cet écart est proche de 18 heures. L'opposition est encore plus nette avec les salariés agricoles puisque ceux-ci, en une quinzaine d'années, quittent le voisinage des horaires paysans pour rejoindre celui de l'ensemble des salariés.

Les agriculteurs se différencient aussi des travailleurs indépendants. En effet, durant la même période, les horaires des artisans et ceux des

[12] Toutefois, ils n'occupent pas la première place : les hôteliers, cafetiers et restaurateurs effectuent 10 heures de plus qu'eux, mais il s'agit d'une population beaucoup plus restreinte.

[13] Au moins depuis 1970, car les résultats de 1968 et 1969 sont considérés comme moins fiables et la distinction entre temps complet et temps partiel n'y est pas faite. Cette approche dynamique repose en outre sur l'hypothèse que, d'une année sur l'autre, les variations de l'horaire du mois de mars ne sont pas sensiblement différentes de celles des autres mois.

commerçants sont à peu près stables; ceux des professions libérales ont diminué sensiblement (Concialdi, 1990). Les agriculteurs constitueraient donc la seule catégorie sociale dont les horaires ont augmenté de 1970 à 1987, ce qui peut s'expliquer par la progression sensible de l'intensité capitalistique au cours de cette période (Lacroix, Mollard, 1990-a).

Graphique 1. Evolution comparée de la durée effective de travail des agriculteurs et des salariés

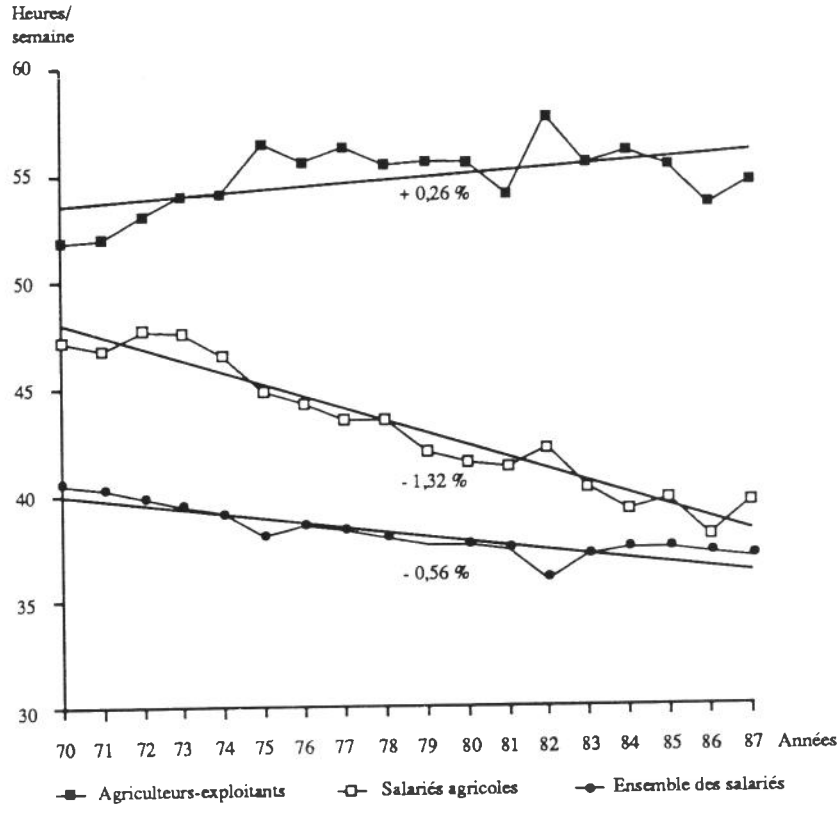

Source: INSEE, enquête "emploi", actifs à temps complet uniquement (agriculteurs et salariés agricoles: données brutes de l'enquête; ensemble des salariés: série redressée).

Au total donc, l'enquête "emploi", avec la méthode déclarative, permet de recueillir une information générale sur le temps de travail des agriculteurs qui, comme telle, se prête mieux à une analyse économique que les résultats issus d'enregistrements, mais qui présente l'inconvénient de se limiter à la durée hebdomadaire.

L'annualisation selon l'INSEE

Dans le cadre des Comptes de la nation, l'INSEE calcule, pour les différentes activités économiques, une durée annuelle de travail. Pour cela, il

part de la durée hebdomadaire qu'il annualise en prenant en compte les autres composantes de l'année de travail (Collet, 1984 ; Ernst, 1987).

Pour les salariés, l'INSEE mobilise les différentes enquêtes existantes pour pouvoir tenir compte de l'importance du travail à temps partiel, des congés et de l'absentéisme pour raisons de santé, de grèves et d'intempéries.

Pour les travailleurs indépendants, le calcul est effectué en référence à la durée annuelle de travail des salariés de la même branche. Celle-ci est corrigée par un indice de suractivité calculé à partir de l'enquête "emploi" en rapportant la durée hebdomadaire effective des non-salariés à celle des salariés. On définit en outre arbitrairement le nombre de jours de congés dans l'année[14].

L'INSEE a retenu cette démarche du fait de son manque d'expérience et de connaissance du travail des non-salariés. Mais elle s'avère lourde, compliquée et discutable. Une méthode plus simple et plus rapide consisterait, tout au moins pour les agriculteurs, à annualiser directement la durée hebdomadaire effective telle qu'elle ressort de l'enquête "emploi" sans passer par la durée annuelle des salariés (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 84-90). Il faudrait aussi tenir compte des variations saisonnières et mieux évaluer les congés des agriculteurs. Cela nécessite une méthode complémentaire, plus riche que la méthode déclarative, et capable d'être effectuée auprès d'un échantillon représentatif. C'est ce que nous avons tenté en utilisant les apports d'une nouvelle méthode, dite de "reconstitution analytique", que nous avons mise au point.

LES POTENTIALITÉS DE LA RECONSTITUTION ANALYTIQUE

Cette méthode vise à appréhender la durée et les rythmes de travail quotidiens, saisonniers et annuels de chaque travailleur principal, et à apprécier l'ensemble du temps de travail fourni sur l'exploitation. Elle fait appel à la mémoire de la personne interrogée à qui il est demandé, non pas de déclarer directement et de façon générale son temps de travail, mais de répondre à toute une série de questions précises qui permettent de reconstituer l'année écoulée. Celle-ci est reconstituée d'une part à partir des événements marquants : périodes de pointe, vacances ..., en valorisant notamment l'habitude qu'ont bon nombre d'agriculteurs de les noter sur un calendrier ; d'autre part à partir des régularités dans le rythme de

[14] Les congés des agriculteurs sont estimés à deux semaines. Dans les autres branches, les non-salariés sont supposés disposer d'une ou deux semaines de moins que les salariés du même secteur d'activité.

travail : déroulement habituel des journées ou des week-ends. L'information recueillie est donc abondante et très décomposée. Après traitement, elle sert à calculer *a posteriori* le temps de travail annuel. Aussi, limitons-nous nettement le caractère déclaratif et subjectif des réponses.

Nous avons mis en œuvre cette méthode dans le cadre d'une enquête, dite enquête Pan'agri, auprès d'un échantillon représentatif des exploitations suivies en gestion (cf. encadré). Malgré sa réalisation par voie postale et la longueur des questionnaires, cette enquête a bénéficié d'un taux de réponse appréciable : 54,6 %. En outre, elle a permis de montrer que la reconstitution analytique de la durée du travail aboutit à un degré de précision intéressant.

L'ENQUÊTE PAN'AGRI

Pour mener cette enquête, nous avons utilisé le réseau Pan'agri de l'Institut national de gestion et d'économie rurale (IGER). Ce panel est composé d'adhérents aux centres de gestion départementaux. Nous l'avons "calé" par rapport à l'agriculture à temps complet du SCEES selon deux critères, l'importance des systèmes de production et la répartition régionale des exploitations.

Sur 1 270 chefs d'exploitations interrogés en février-mars 1985, 693 ont répondu (54,6 %). Leur répartition régionale est satisfaisante, proche de celle des exploitations à temps complet du SCEES. Celle par système de production semble respectée, autant qu'on puisse juger de la comparaison*. En revanche, les exploitations de Pan'agri sont de plus grande dimension que celles du SCEES, tant en superficie qu'en main-d'oeuvre. Elles sont, en fait, représentatives des exploitations suivies en gestion, c'est-à-dire d'une agriculture assez performante, ayant beaucoup investi et qui obtient plutôt de bons résultats.

Cette enquête visait à appréhender le temps de travail annuel effectué en 1984 pour chacun des actifs et pour l'ensemble de l'exploitation. Il fallait, après avoir recensé toutes les personnes travaillant sur l'exploitation, évaluer le temps de travail de chacune d'elles et sommer les résultats.

Chaque travailleur familial principal (plus de 20 heures de travail par semaine), devait, à l'aide d'un calendrier, dénombrer quatre types de journées : sans aucun travail fourni, à horaires réduits, à horaires de pointe, à horaires habituels. Puis, trimestre par trimestre, il devait préciser les horaires de ces différents types de journées. Au total, 80 informations élémentaires sont combinées pour calculer, mois par mois et *a posteriori* le temps de travail de l'année écoulée.

Le travail des autres actifs familiaux était recensé pour l'ensemble de l'exploitation, dans un questionnaire rempli par l'exploitant, au même titre que le travail des salariés et les autres formes de travail : entreprise de travaux agricoles, services de remplacement, stagiaires ... En outre, un questionnaire spécifique était réservé aux conjointes d'exploitant. Dans ce questionnaire, trois modes d'évaluation du temps de travail (sur la base respectivement des horaires hebdomadaires, quotidiens et des tâches effectuées) étaient menés parallèlement et confrontés.

Les tests réalisés lors du dépouillement de l'enquête nous ont conduits à isoler les exploitations pour lesquelles le travail fourni par tous les actifs ne pouvait être entièrement comptabilisé. Au total, le temps de travail est connu, en détail, pour 1 361 actifs familiaux et la structure complète du travail pour 542 exploitations.

* Les "ovins-caprins-équins" sont sous-représentés et les "granivores" artificiellement sur-représentés, du fait du critère de définition adopté pour les systèmes de production. En effet, les données disponibles pour les exploitations du panel ne permettent pas de calculer la MBS et donc d'appliquer la grille des OTEX utilisée par le SCEES. Pour définir nos systèmes et sous-systèmes de production, nous avons donc repris les différentes combinaisons productives de cette grille, mais en les appliquant au produit brut global au lieu de la MBS.

Un bon degré de précision

Pour évaluer celui-ci, nous avons comparé les résultats de la reconstitution analytique à ceux d'enregistrements d'une population témoin[15] qui a, à la fois, tenu des budgets-travail tout au long de l'année 1984 et rempli les questionnaires de l'enquête Pan'agri (Lacroix, Mollard, 1989, pp. 113-120). Ainsi, nous avons mis en évidence une légère surévaluation de la durée du travail par la reconstitution analytique, de 6 à 8%, par rapport à l'enregistrement. Cet écart s'amoindrit encore quand on considère le travail total fourni sur l'exploitation, du seul fait que l'impasse sur des heures réalisées par des travailleurs occasionnels vient compenser, en partie, la surévaluation de celles des actifs permanents.

Une confrontation des résultats, mois par mois, montre que la reconstitution analytique rend bien compte des variations saisonnières du temps de travail, ce qui atteste sa bonne précision. En outre, alors que la méthode déclarative tend à écraser les disparités de durée de travail entre agriculteurs, comme si les personnes interrogées se référaient à une norme et voulaient corriger leur image, la reconstitution analytique, elle, en donne une meilleure appréciation.

En définitive, la reconstitution analytique nous paraît constituer une méthode fiable. Par rapport à l'enregistrement, elle est beaucoup plus souple, donc généralisable et ne présente qu'un faible biais; par rapport à la méthode déclarative, elle est à la fois plus précise et plus riche.

Des informations détaillées et précises

Cette méthode permet d'asseoir les comparaisons avec les salariés, non pas seulement sur la durée hebdomadaire de travail comme l'autorise la méthode déclarative, mais aussi sur le temps de travail annuel. Selon l'enquête Pan'agri, les chefs d'exploitation totalisent, en moyenne, 3065 heures en 1984; ils travaillent donc presque deux fois plus que les salariés. Leurs conjoints, bien que réputés travailler à mi-temps, fournissent à peine 500 heures de moins que les salariés à temps complet.

Tableau 2. **Durées annuelles moyennes de travail en 1984**

	Temps complet	Temps partiel	Ensemble
Chef d'exploitation	3192	1627	3065
Conjoint de chef	2481	874	1158
Aide familial	2975	1523	2476
Ensemble des agriculteurs	3090	979	2226
Salarié agricole	1726	1079	1661
Ensemble des salariés	**1625**	**887**	**1559**

Sources: - INRA-IGER pour les agriculteurs, enquête Pan'agri — *Unité*: heures
- INSEE pour les salariés, département des comptes nationaux
(temps complet, temps partiel calculés par les auteurs à partir des données "ensemble")

[15] Composée des 40 exploitants, déjà mentionnés plus haut, localisés dans l'Ouest de la France et appartenant à différents systèmes d'élevage. Ils sont plutôt jeunes et d'un niveau de formation relativement élevé.

L'écart entre agriculteurs et salariés provient tout d'abord de la longueur des semaines de travail: près de 60 heures pour l'exploitant à temps complet[16] au lieu de 37 pour le salarié; il provient ensuite de l'importance des congés annuels: 6 jours seulement pour le premier contre une quarantaine pour le second.

Etant compatible avec des échantillons larges, la reconstitution analytique permet aussi, contrairement aux enregistrements, de réaliser des comparaisons détaillées entre agriculteurs et de mettre en évidence les clivages importants existant entre eux.

Ceux-ci ne tiennent pas tant aux facteurs individuels tels que l'âge, le niveau de formation, ni même à la dimension économique des exploitations; ils tiennent d'abord et avant tout aux systèmes de production. La durée du travail de l'éleveur s'oppose nettement à celle du cultivateur: ainsi, près de 900 heures par an séparent le producteur laitier non spécialisé du céréalier et du viticulteur. Pour les conjoints, l'opposition entre culture et élevage est encore plus marquée: 1 100 heures entre les systèmes extrêmes.

Tableau 3. **Temps de travail annuel en 1984 selon les systèmes de production**

	Chef d'exploitation	Conjoint	Actif familial à temps complet
Céréales	2472	435	2470
Viticulture	2502	659	2701
Bovins-lait spécialisé	3287	1467	3359
Autres bovins-lait	3359	1320	3222
Bovins-viande	3095	1123	2961
Granivores	2915	1216	3024
Polyculture-élevage	3046	1169	3143
Elevage-polyculture	3248	1534	3087

Source: INRA-IGER, enquête Pan'agri, 1984. *Unité*: heures

Ces écarts de temps de travail ne sont pas compensés par des différences de rythme de travail dans la journée ou dans l'année (tableau 4). Bien que l'éleveur émaille ses longues journées de nombreuses pauses, son rythme au cours de l'année est plus soutenu que celui du cultivateur. Le premier prend beaucoup moins de congés et travaille presque toujours le week-end, ce qu'il cherche à compenser par un nombre élevé de jours à horaires réduits. Le second a un travail plus irrégulier dans l'année, des journées plus courtes mais plus pleines. En fait cette opposition recoupe en partie le clivage entre agriculteurs jeunes et âgés: il s'agit aussi de modèles culturels différents.

[16] On retrouve, selon cette méthode, un temps de travail hebdomadaire proche de la durée effective selon l'enquête "emploi" (méthode déclarative).

Tableau 4. **Rythmes de travail annuel en 1984 des chefs d'exploitation à temps complet selon les systèmes de production**

	Journées sans travail				Journées de pointe		Journées à horaire réduit		Journées à horaire habituel	
	Congés*	Samedis	Dimanches	Total	Nombre	*Horaire*	Nombre	*Horaire*	*Amplitude*	*Pauses*
Céréales	11,6	9,6	34,5	60,2	38,8	*12,3*	45,4	*4,5*	*11,5*	*2,0*
Viticulture	9,6	6,5	32,3	55,6	25,2	*11,6*	41,2	*4,9*	*11,3*	*1,9*
Lait spécialisé	4,7	1,3	2,6	9,0	18,2	*13,2*	71,9	*5,1*	*13,3*	*2,7*
Autres bovins-lait	3,6	1,4	5,2	12,1	21,2	*13,5*	68,5	*5,3*	*13,5*	*2,6*
Bovins-viande	3,8	1,8	6,1	14,7	30,2	*13,3*	61,7	*4,5*	*13,0*	*2,7*
Granivore	7,3	2,1	6,0	16,0	20,6	*13,4*	59,5	*4,1*	*12,4*	*2,3*
Polyculture-élevage	5,0	1,6	10,9	21,0	30,9	*12,9*	59,1	*4,5*	*12,4*	*2,2*
Elevage-polyculture	4,0	2,0	3,9	11,9	26,2	*13,5*	65,3	*4,8*	*13,0*	*2,3*
Ensemble des chefs à temps complet	**6,0**	**3,3**	11,2	**23,1**	**25,9**	***13,1***	**59,4**	***4,8***	***12,7***	***2,4***

Source : INRA IGER, enquête Pan'agri, 1984

* plus de 2 jours consécutifs

Unités : Nombre de jours
Heures et dixièmes d'heure

En définitive, le bilan que nous avons réalisé dans notre recherche sur les différentes méthodes dont on dispose pour mesurer le travail agricole montre qu'entre elles il n'y a pas de franches oppositions mais plutôt un *continuum*. Chaque méthode a son propre objectif et le problème est simplement de savoir quel type d'information on vise. Il faut alors résoudre le dilemme permanent entre l'importance de la population à analyser et le détail de l'information à collecter. En effet, quand le nombre d'informations augmente et que la période de référence se précise, l'échantillon doit se restreindre. **En fait, on perd inéluctablement en généralité ce que l'on gagne en qualité et en précision.**

Les statistiques officielles n'ont d'ailleurs pas résolu cette contradiction et laissent vide le champ de la durée annuelle de travail des agriculteurs : le SCEES se contente d'une approche conventionnelle du taux d'emploi et considère abusivement l'UTA comme une unité de mesure de la quantité de travail disponible pour les exploitations ; l'INSEE calcule "dans les coulisses" le temps de travail annuel des actifs agricoles, mais ce calcul, jugé trop fragile, n'est pas rendu public : il n'est qu'une étape intermédiaire pour l'évaluation de la productivité du travail par branche.

La solution pourrait être de combiner les différentes méthodes en simplifiant et systématisant le calcul de l'INSEE dans les Comptes de la nation à partir de la méthode déclarative, et en l'enrichissant de données issues d'enquêtes effectuées périodiquement sur la base de la reconstitution analytique[17].

La démarche consisterait à annualiser la durée hedomadaire effective que les agriculteurs déclarent lors de l'enquête "emploi" ; en effet, comme nous l'avons montré, cette donnée est fiable. Pour y parvenir, il conviendrait simplement de la corriger, en fonction des variations saisonnières et de la multiplier par le nombre de semaines travaillées puis de caler ce résultat sur les temps de travail annuels observés. Or ces données peuvent être fournies avec une précision satisfaisante par la reconstitution analytique, méthode qui a prouvé sa fiabilité et sa richesse.

Ainsi, à titre expérimental, nous avons effectué les premiers calculs de la durée annuelle de travail selon cette démarche.

La durée hedomadaire effective de l'enquête "emploi" de l'INSEE (données brutes) a été désaisonnalisée en tenant compte des résultats de notre enquête Pan'agri. Le nombre de jours de congés a été apprécié à partir de l'enquête Pan'agri et son évolution grâce à l'enquête sur les vacances des Français de l'INSEE.

Cette évaluation du travail agricole pourrait être utilisée par l'INSEE pour les Comptes de la nation. Elle pourrait aussi se substituer à l'UTA. Elle tendrait alors à infléchir les ratios de productivité du travail et de

[17] Les "emplois du temps" de l'INSEE et d'une manière générale tous les enregistrements, réalisés moins fréquemment et auprès de populations de dimension plus modeste, pourraient servir à étayer les analyses à dominante sociologique sur le temps professionnel et le temps privé.

Graphique 2.
Un calcul de la durée annuelle effective de travail des agriculteurs

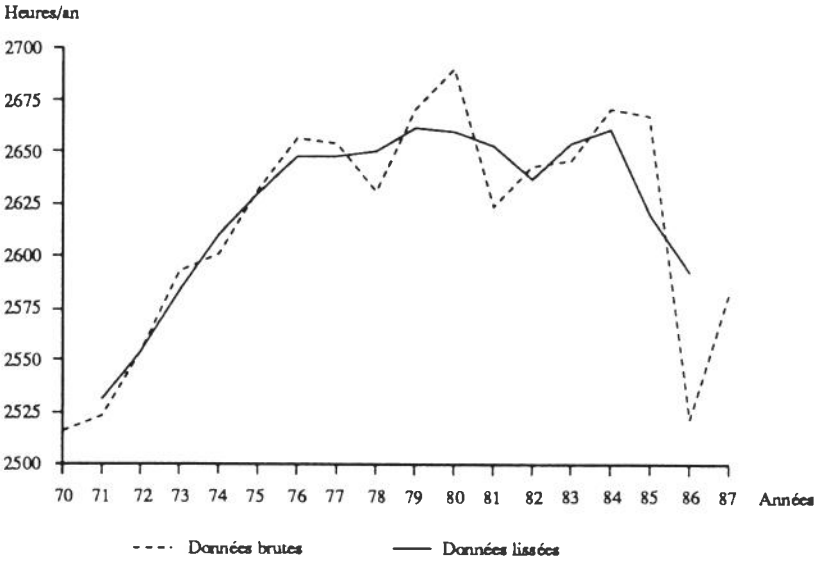

Source : INRA-IREP

revenu par actif à temps complet[18]. En effet, cela permettrait d'échapper à l'effet de plafonnement de l'UTA, qui sous-évalue le travail fourni, et à l'homogénéité de cette convention, qui écrase les disparités de temps de travail. Il en résulterait une diminution des ratios de productivité et de revenu (Lacroix, Mollard, 1990-b), mais une diminution beaucoup plus importante là où les horaires sont les plus longs, par exemple en élevage, et là où l'UTA les sous-estime le plus, c'est-à-dire dans les exploitations familiales de faible dimension.

[18] En outre, elle rapprocherait ces ratios de ceux calculés pour mesurer les performances de l'agriculture américaine. En effet, l'USDA (United States Department of Agriculture) prend en compte, dans le calcul de ceux-ci, le total des heures travaillées sur l'année en multipliant le temps de travail hebdomadaire par le nombre de semaines de travail (selon l'enquête "*Farm costs and returns survey*").

BIBLIOGRAPHIE

BARTHEZ (A.), 1986 – Du labeur paysan au métier d'agriculteur: l'élaboration statistique en agriculture, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n° 3, pp. 45-72.

BRANGEON (J.L.), JÉGOUZO (G.), ROZE (B.), 1989 – Le travail agricole par travailleur: définitions et mesures, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n° 13, pp. 35-66.

COLLET (J.Y.), 1984 – Sources et méthodes d'élaboration des comptes nationaux. Un facteur de production: le travail, *Les collections de l'INSEE*, série C, n° 119, 58 p. plus annexes.

CONCIALDI (P.), 1990 – Les revenus des activités indépendantes: des trajectoires qui divergent dans la crise, *Données Sociales 1990,* INSEE, pp. 152-155.

DURIEUX (B.), 1970 – La baisse de la durée du travail, *Economie et Statistique*, n° 15, pp. 5-19.

ERNST (B.), 1987 – Le facteur de production travail dans la base 1980 des comptes nationaux: emploi, durée, activité, *Archives et Documents*, n° 220, octobre, 96 p.

GUILBERT (M.), LOWITT (N.), CREUSEN (J.), 1965 – Problèmes de méthode pour une enquête de budgets-temps. Les cumuls d'occupations, *Revue Française de Sociologie*, n° 79, vol.VI, pp. 325-335.

JEAN (N.), LACROIX (A.), MAAMOUN (M.), MOLLARD (A.), 1988 – Durée et intensité du travail des agriculteurs dans la crise économique, Journées d'études "Emploi et conditions de travail dans l'agriculture et l'agro-alimentaire", INRA ESR, *Actes et communications*, n° 3, pp. 45-80.

LACROIX (A.), MOLLARD (A.), 1989 – La mesure du travail agricole, Méthodes et résultats, Grenoble, INRA-IREP, 215 p.

LACROIX (A.), MOLLARD (A.), 1990-a – Durée du travail: pas de réduction pour les agriculteurs, *Travail et emploi*, n° 43, 1er trimestre, pp. 56-64.

LACROIX (A.), MOLLARD (A.), 1990-b – Mais pourquoi les agriculteurs travaillent-ils tant? *in: Les agriculteurs et la politique 1970-1987*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 335-342.

RAMBAUD (P.), 1969 – *Société rurale et urbanisation*, Paris, éditions du Seuil.

REBOUL (C.), 1984 – Evaluation du coût d'emploi de la main-d'œuvre familiale sur une exploitation agricole. Contribution méthodologique, *Economie rurale*, n° 161, pp 15-23.

ROY (C.), 1988 – Résultats partiels de l'enquête "Emplois du temps" 1985-86, Journées d'études "Emploi et conditions de travail dans l'agriculture et l'agro-alimentaire", INRA-ESR, *Actes et Communications*, n° 3, pp. 15-17.

SCHULZ-BORCK (H.), Gunther (H.J.), 1985 – Untersuchung der Zeitverwendung landwirtschaftlicher Familien in Niedersachsen, Institut für Strukturforschung der Bundesforschungsanstalt für Landwirtschaft, Braunschweig, 201 p.

STEINMANN (R.), MATASCI-BRUNGGER (A.R.), 1978 – Arbeitsbeanspruchung und gesellschaftliche Stellung der Bäuerin, Eidg. Forschungsanstalt für Betriebswirtschaft und Landtechnik, Tänikon, 231 p..

TAHAR (G.), 1985 – *La réduction de la durée du travail*, Paris, éditions La Découverte, 126 p.

WERNISCH A., 1978 – Wieviel arbeitet die baüerliche Familie ?, *Der Förderungsdienst*, n° 2/26, pp. 44-51.